

**PROAGRI**

POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

**Haie,**  
pourquoi pas ?

**Le bois**  
**plaquette**

Une ressource  
aux multiples  
valorisations

[www.aura.chambres-agriculture.fr](http://www.aura.chambres-agriculture.fr)

## LES HAIES, UNE RESSOURCE A VALORISER

De nombreuses pistes de valorisation existent !

- Les haies présentes sur les exploitations produisent du bois à destination de bois bûches ou plaquettes.
- Les plaquettes sont utilisées comme substitut à la paille pour la **litière** ou comme **combustible** dans les chaudières automatiques.
- Pour obtenir de bons résultats, les techniques de gestion et de coupes doivent être adaptées aux objectifs.

## LA PRODUCTION DE PLAQUETTES

Les **plaquettes** sont obtenues par **broyage** (et non défilage) à partir d'arbres. Elles mesurent 2 cm de largeur à 3 à 5 centimètres de longueur, et quelques millimètres d'épaisseur. Un chantier bien organisé permet un gain de temps, une sécurité accrue et une meilleure rentabilité. L'étape du séchage, de préférence à l'abri, est essentielle pour une plaquette absorbante et calorifique (25-30 % de taux d'humidité).

### Abattage



### Broyage



### Séchage plaquette



## UTILISATION EN CHAUDIÈRE

Les solutions actuelles de chauffage "plaquettes" sont au point et nécessitent le respect de trois conditions :

- **Une chaudière adaptée et automatisée.**
- **Une installation réfléchie et bien dimensionnée**  
Alimentation, régulation, débouillage de la vis d'alimentation, accessibilité au silo (camion ou tracteur). C'est la position du silo qui impose la position de la chaudière et non l'inverse.
- **De la plaquette de qualité**  
Absence de queues de déchetage, de fines (production avec du bois en feuille ou broyage de bois sec), absence d'indésirables (pierre, métal ou terre).



La qualité du combustible est le principal facteur de réussite des installations "plaquettes".



## LA PLAQUETTE : UN PRODUIT COMPÉTITIF ET LOCAL

Produire des plaquettes sur son exploitation renforce l'autonomie et l'indépendance vis à vis des fluctuations du marché. Utiliser des plaquettes de l'exploitation en litière est rentable à partir d'un prix de paille supérieur à 80 €/T.

\*MAP : Mètre cube Apparent de Plaquettes

## UTILISATION EN LITIÈRE

La plaquette en sous-couche assure un drainage efficace de la litière en bâtiment ou à l'extérieur (aire d'exercice, râtelier, parcours...)

- Les animaux sont plus propres.
- La paille reste plus propre et est utilisée en moindre quantité.

La plaquette permet un gain de temps de travail

- Le paillage quotidien n'est plus nécessaire.
- La fréquence des curages est réduite.
- La sous-couche non compactée de plaquettes facilite le curage de la litière.



La litière avec plaquettes est peu fermentescible et s'échauffe peu, sa température est plus faible, on obtient :

- Une litière plus saine.
- Une diminution d'infections bactériennes (Mammites, gros nombril...).
- Une litière avec moins d'odeurs.
- Une litière plus froide : pour les veaux rajouter de la paille au-dessus immédiatement.

## LES CARACTÉRISTIQUES ET LES AVANTAGES DU FUMIER PLAQUETTES

- La plaquette n'est pas compactable et l'effet drainant est maintenu tout l'hiver.
- Le mélange de plaquettes et de paille facilite l'épandage.
- La dégradabilité des plaquettes au champ est bonne après stockage sur fumière (un compostage préalable n'est nécessaire qu'en cas d'enfouissement).
- La valeur fertilisante d'un fumier avec plaquettes est proche d'un compost.
- Le pH du fumier plaquettes issues de bois de haies est basique (7,5 à 8).



## MESURE et CONVERSION

1 MAP = 1 mètre cube Apparent de Plaquettes

4 MAP = 1 tonne de plaquettes = 1 tonne de paille.

1 tonne de plaquettes absorbe autant qu'1 tonne de paille.

1 m<sup>3</sup> de plaquettes absorbe 350 litres d'urine.

En combustible, 1 MAP = 85 L de fioul



## Contactez votre conseiller spécialisé agroforesterie

<b>Chambre d'agriculture 01 :</b>	<b>04 74 45 47 05</b>	<b>agronomie@ain.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 03 :</b>	<b>04 70 48 42 42</b>	<b>cda.03@allier.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 07 :</b>	<b>04 75 20 28 00</b>	<b>contact@ardeche.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 15 :</b>	<b>04 71 45 55 20</b>	<b>ca.cantal@cantal.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 26 :</b>	<b>04 75 82 40 00</b>	<b>accueil@drome.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 38 :</b>	<b>04 76 20 67 11</b>	<b>accueil@isere.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 42 :</b>	<b>04 77 92 12 12</b>	<b>cda42@loire.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 43 :</b>	<b>04 71 07 21 00</b>	<b>cda43@haute-loire.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 63 :</b>	<b>04 73 44 45 54</b>	<b>modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 69 :</b>	<b>04 74 02 22 30</b>	<b>contact@rhone.chambagri.fr</b>
<b>Chambre d'agriculture 73/74 :</b>	<b>04 79 33 43 36</b>	<b>contact@smb.chambagri.fr</b>

[www.aura.chambres-agriculture.fr](http://www.aura.chambres-agriculture.fr)



Avec le financement du  
Programme Régional  
Valorisation Bois et Territoires

